



ART VALAIS

ART WALLIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
19

Sommaire

I	AVANT-PROPOS	6 - 7
II	ACTIVITÉS	10 - 21
	Premiers pas du Parcours Eau	11
	Projet pilote à Vétroz	12 - 13
	Artistes	14
	Communes	15
	Œuvres	16 - 17
	Processus et autorisations	18 - 19
	Collaborations	20 - 21
III	SOUTIENS ET PARTENARIATS	22 - 24
IV	MÉDIAS	26 - 29
V	ORGANISATION	30 - 35
VI	FINANCES	36 - 39
	CONTACT	40 - 41



Tom Bob
USA - New York

Avant-propos

I

Mise en œuvre

En 2018, nous lançons une étude de faisabilité pour évaluer l'intérêt d'élaborer un projet aussi fou qu'ambitieux «*développer le plus vaste musée d'art urbain jamais imaginé, étendu sur un territoire alpin aussi grand qu'il pourrait contenir à lui seul Paris, Berlin, New York, Los Angeles, Londres et Lisbonne*». La participation de 51 communes, villes et villages, de plaine comme de montagne, francophones et germanophones, renchérie par l'engouement de l'État du Valais, a marqué la réussite de cette étude, initialement prévue sur un an et dès lors prolongée sur 18 mois.

À la suite de ce succès, le défi majeur fut de passer de la théorie à la pratique, en bâtissant les fondations juridiques et opérationnelles nécessaires pour mener à bien ce projet d'envergure cantonale. Débutée en juillet 2019, l'activité d'AVW a ainsi démarré par la mise en œuvre d'un processus d'autorisation validé par les autorités étatiques, la constitution d'un jury international accompagné d'un groupe de suivi ainsi qu'à la reconnaissance de l'association comme entité d'utilité publique. Sur le plan artistique et après la création d'une série d'œuvres pilotes, AVW a décidé d'engager la construction de ce musée à ciel ouvert avec la mise en œuvre d'un premier parcours thématique - un fil conducteur cantonal capable de relier dès le départ l'ensemble des régions et d'ancrer le projet dans une vision de développement durable, chère à Art Valais Wallis.

Issam Rezgui

Président fondateur d'Art Valais Wallis (AVW)



Crans-Montana, œuvre «Panorama»

Activités

II

/ Premiers pas du Parcours Eau

Si l'eau est certainement le bien le plus précieux pour l'humain, elle est aussi l'un des éléments ayant le plus influencé le développement du Valais, d'hier à aujourd'hui - c'est en tout cas l'élément commun et prédominant qui a été révélé lors de l'étude réalisée auprès des 51 communes valaisannes.

Entre la richesse des sujets qu'elle permet d'aborder et l'enjeu qu'elle représente pour les années à venir, l'eau a été choisie comme thème central pour débiter la construction du musée à ciel ouvert.

Durant des trois prochaines années, AVW entend ainsi consacrer un premier grand parcours cantonal adoptant l'Eau comme fil d'Ariane pour relier les régions, apporter un dialogue entre les œuvres et sensibiliser le grand public à l'importance de préserver cette ressource naturelle vitale. Les deux premières fresques de ce parcours ont été réalisées par l'artiste Jasm One.

/ Un projet pilote à Vétroz

Ce projet a été conduit avec la commune avec l'idée de transformer des éléments du mobilier urbain et de proposer une série d'œuvres ludiques constituant un parcours local «jeunesse».

En été 2019, Vétroz a ainsi accueilli l'artiste new-yorkais Tom Bob qui s'est installé dans l'enceinte de l'école des Plantys.

L'objectif était d'apporter de la couleur et de la vie pour les élèves et les résidents. L'intention était d'aborder les thèmes du développement durable en mettant en lumière des éléments anodins mais symboliques, la gestion des déchets et des eaux usées, l'énergie et l'éclairage public, la mobilité et le jeu. Des conteneurs moloks aux paniers de basket en passant par les plaques d'égout ou encore les néons au sol, ces interventions colorées ont séduit tant les écoliers que les habitants.

Fort de ce succès, la Commune prévoit de renouveler l'expérience avec la commande d'une nouvelle série d'œuvres pour l'été 2020.

De New York à Vétroz

Artiste new-yorkais, cinquantenaire et atypique, Tom Bob remodèle le paysage: il part du mobilier urbain pour créer une œuvre d'art. Axé sur la valorisation des objets usuels et le plaisir d'égayer l'espace public, son travail est présent de New York à Taïwan, en passant par Dubaï... et maintenant, Vétroz.



Vétroz, Lydia Moix et Tom Bob



2

ARTISTES

ont participé aux activités
d'Art Valais

TOM BOB | USA - NEW YORK
JASM ONE | SUISSE



2

COMMUNES

ont accueilli un projet
Art Valais

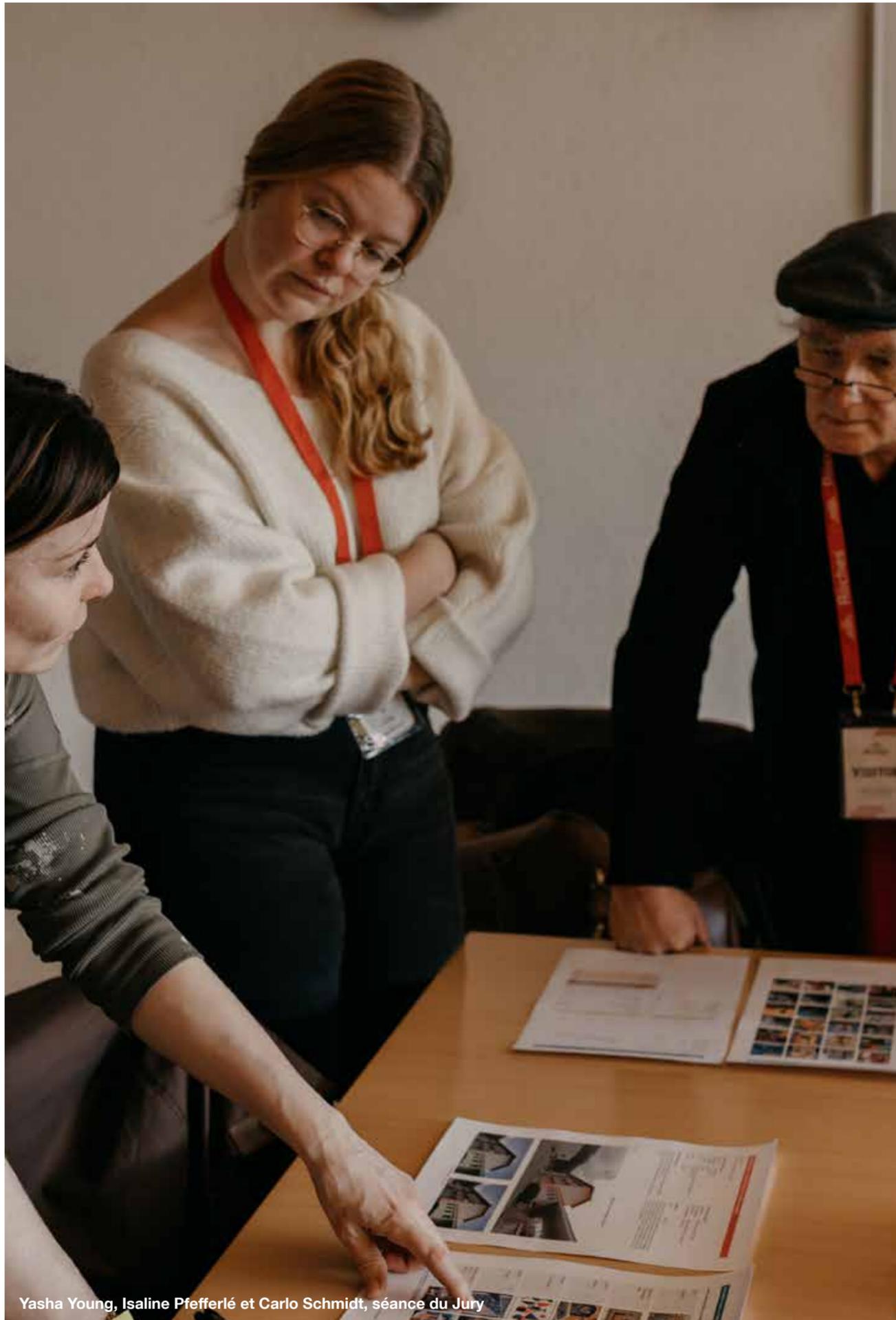
VÉTROZ
CRANS-MONTANA

12

ŒUVRES

ont été réalisées
pour rejoindre le musée
à ciel ouvert

- | | | | |
|-----|---------------|---------------|----------|
| 1. | «Basketball» | Vétroz | Tom Bob |
| 2. | «Fly» | Vétroz | Tom Bob |
| 3. | «Lady Bug 1» | Vétroz | Tom Bob |
| 4. | «Lady Bug 2» | Vétroz | Tom Bob |
| 5. | «Nuts Bolts» | Vétroz | Tom Bob |
| 6. | «Pencil» | Vétroz | Tom Bob |
| 7. | «Piggy» | Vétroz | Tom Bob |
| 8. | «Starwars» | Vétroz | Tom Bob |
| 9. | «Xylophone 1» | Vétroz | Tom Bob |
| 10. | «Xylophone 2» | Vétroz | Tom Bob |
| 11. | «Extincteur» | Crans-Montana | Jasm One |
| 12. | «Panorma» | Crans-Montana | Jasm One |



Yasha Young, Isaline Pfeffertlé et Carlo Schmidt, séance du Jury

/ Processus et autorisations

Pour assurer la pertinence et la cohésion de ce projet cantonal, AVW a mis en place un processus de travail et de gouvernance de type muséal. Celui-ci inclut notamment un groupe de suivi d'experts cantonaux, un jury international mais aussi un travail de curation constituant le point de départ de chaque projet.

Dans le cadre du Parcours Eau par exemple, l'ADN local et la thématique de l'eau sont abordés sous trois angles et trois lignes artistiques distincts. C'est une fois la ligne artistique déterminée pour un projet que les artistes peuvent être sélectionnés et que les demandes d'autorisation déposées.

Sur le plan juridique, durant les 18 mois d'étude, AVW a eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger à plusieurs reprises avec la Commission Cantonale des Constructions (CCC) afin de déterminer une procédure d'autorisation spécifique pour les œuvres réalisées de manière durable (plus de 3 mois) dans l'espace publique.

La durabilité de l'œuvre, son emplacement, sa nature, sa zone d'affectation, son propriétaire et l'implication ou non de la commune sont autant d'éléments déterminant le type d'autorisation et l'organe compétent pour délivrer le permis le cas échéant.

Pour la plupart des œuvres d'AVW, des demandes d'autorisation de construire sont nécessaires. La demande d'autorisation de construire fait suite à un processus de curation impliquant AVW et le jury international déterminant la ligne artistique sélectionnée.

/ Collaborations

AVW & VAF

Le VAF, Vision Art Festival confirme sa collaboration avec Art Valais Wallis AVW pour la réalisation d'une œuvre annuelle, au moins. Le Vision Art Festival est l'acteur de référence dans le domaine de l'art urbain pour les communes de Lens, Icogne et Crans-Montana.

À l'occasion de la cinquième édition du festival, la thématique de l'eau a pu être mise à l'honneur avec la réalisation de deux fresques sur la caserne des pompiers.

Devenues une fierté pour les pompiers de la région et relayées dans l'ensemble de la Suisse romande, ces deux fresques mettent en valeur l'engagement et la passion des sauveteurs par le biais de leur matière première : l'eau. L'artiste Jasm One souhaitait aborder ce thème comme élément essentiel pour la sécurité publique tout en plaçant l'humain au centre.

Sédun'estivales

Pour le lancement de la première édition, du 1^{er} au 4 août 2019, AVW est invité aux Sédun'estivales pour proposer quatre jours d'atelier graffiti à la population sédunoise.

243

enfants

ont participé à l'atelier
au cœur de la ville
de Sion



Crans-Montana, œuvre «Extincteur»

Soutiens & partenariats

III

Écrire et marquer l'Histoire ensemble

Si Art Valais s'érige en projet populaire et fédérateur, il ne pourrait se réaliser ni se développer sans l'appui de précieux partenariats. AWW remercie chaleureusement chacun d'eux pour leur confiance et leur soutien.

Merci

État du Valais

L'État du Valais prolonge son soutien à AVW par la signature d'une convention, entre les Services de la Mobilité et de la Culture ainsi que par la prise en charge du mandat d'accompagnement de Magalie Bassan, ingénieure en environnement.

Agenda 2030

AVW et son Parcours Eau ont été retenus dans le cadre d'un appel de l'Agenda 2030. Le soutien ainsi obtenu permet d'affirmer les valeurs sociales, d'amélioration de la qualité des espaces publics, et de respect de l'environnement dans ses activités. Ainsi, des mesures ont été mises en place pour assurer la réalisation des œuvres dans des conditions respectant l'environnement.

Culture Valais

L'association valaisanne qui promeut la culture en Valais participe à la promotion du projet. Faisant partie intégrante du groupe de suivi, son directeur Jean-Pierre Pralong offre son soutien précieux et actif à la supervision du projet.

Loterie Romande

En novembre 2019, la Loterie Romande a répondu favorablement à notre demande de subvention pour la réalisation des œuvres du Parcours Eau. L'institution devient l'un des soutiens majeurs du projet Art Valais.

Valais/Wallis Promotion

L'entreprise Valais/Wallis Promotion, qui assure un positionnement et une promotion intersectorielle du Valais, soutient le projet et l'intégrera dans ses canaux de communication.

Mazars

L'organisation internationale Mazars, spécialisée dans les secteurs de l'audit, de la fiscalité, du conseil aux entreprises est devenue le premier partenaire privé du projet. L'entreprise offre ses services à AVW, notamment dans l'accompagnement de sa gestion administrative, comptable et financière.

Partenaires opérationnels

Nous remercions également les partenaires opérationnels tels que Airnace et Sivacolor pour leurs facturations préférentielles en faveur d'Art Valais.

Donateurs

En 2019, AVW a eu la chance de bénéficier des dons de la part de M. Hassan Zein, M. Samy Abou el Ainin et du Vision Art Festival.

Médias

IV

Ils parlent d'AVW

Bien que l'activité d'AVW ait débuté au deuxième semestre 2019, le projet a déjà fait l'objet d'une émission radio de la RTS et d'un article dans le magazine Valais Excellence.

Magazine Valais Excellence
Hiver 2019 - 2020



AGENDA 2030

*** La mise en œuvre de l'Agenda 2030 passe par un programme de développement durable, qui bénéficie en 2020 d'un soutien financier d'un million de francs pour des projets innovants. Les services de l'Etat ont été appelés à donner leurs idées. Zoom sur cinq projets retenus par le Conseil d'Etat.

«TOILES DE VIES»

Une nouvelle filière textile locale
Proposé par le Service de l'action sociale

L'idée a germé dans un cours de langue à l'Office de l'asile. En apprenant le français à des femmes du Moyen-Orient et d'Afrique, Maria Garrido Otoyá a réalisé qu'elles avaient de l'or au bout des doigts. «Elles excellent dans l'art du tissage, alors que les héritières de ce savoir-faire en Valais luttent pour conserver et perpétuer ce qui reste. J'y ai vu alors une convergence d'intérêts entre la sauvegarde de cette belle tradition valaisanne et l'autonomie financière des femmes migrantes, à travers la production de pièces emblématiques pour le marché touristique, principalement.» Des partenariats sont envisagés notamment avec la Fondation Marie Métraller, qui souhaite réhabiliter l'atelier de tissage d'Evollène. Cette activité textile se profile aussi comme une réponse aux attentes d'une mode plus éthique. En relançant la filière de la laine, des fibres végétales et des colorants naturels en Valais, il serait possible de créer des vêtements au goût du jour, d'origine 100% locale. Afin de pouvoir passer à l'action, les tisserandes ont besoin de compétences en entrepreneuriat. Les moyens fournis dans le cadre de l'Agenda 2030 seront consacrés à l'acquisition de ces connaissances. «C'est un changement de paradigme. Cette croyance selon laquelle les migrants ne font que recevoir s'inverse: avec ce projet, leur apport sera visible, utile et valorisant», conclut Maria Garrido Otoyá.

Des actions exemplaires à réaliser dès 2020



Stéphanie Glassey, responsable de l'Inspection du travail.

QUALITÉ DES SOINS Prendre soin de ceux qui soignent

Proposé par le Service de protection des travailleurs et des relations du travail

Existe-t-il un lien entre la qualité des soins et la qualité des conditions de travail du personnel soignant ? Le Service de protection des travailleurs (SPT) a voulu en avoir le cœur net. Il a mandaté la HES-SO Valais afin de mener une enquête auprès des professionnels de la santé. «Nous avons obtenu plus de 1200 réponses, un très bon score pour un sondage. Cela démontre l'intérêt des concernés pour ce sujet», commente Stéphanie Glassey, responsable de l'Inspection du travail. Les résultats de l'étude valident l'hypothèse de base: lorsque les soignants souffrent dans leur cadre de travail, ils s'estiment moins performants auprès de leurs patients. Il s'agit par exemple de maux physiques dus à une mauvaise ergonomie sur le lieu de travail, de fatigue liée à des horaires inadaptés ou de pressions psychologiques dans le cadre de la gestion d'équipe. Or, la qualité des soins s'affiche comme l'objectif numéro 1 de toutes les entreprises sanitaires du canton. «Si les employeurs ne prennent pas suffisamment en compte la santé de leur personnel, ils ne pourront pas atteindre cet objectif. Notre but, c'est de les alerter et de leur fournir recommandations et conseils», explique Stéphanie Glassey. Le détail de l'étude sera rendu public en fin d'année. Dans la foulée, le SPT investira dans les moyens de communication nécessaires pour informer les institutions.

ART VALAIS

Sensibiliser à la préservation de l'eau
Proposé par le Service de la mobilité

Imaginez des façades de bâtiments entièrement recouvertes de fresques artistiques... Ce projet fou, l'association Art Valais est en train de le réaliser, en partenariat avec l'Etat du Valais et 50 communes. Des artistes suisses et internationaux reconnus seront invités à créer des œuvres uniques, en lien avec le patrimoine local et l'environnement. D'Obergoms à St-Gingolph, ces interventions artistiques créeront une nouvelle offre culturelle, gratuite et accessible toute l'année. Le premier parcours va s'inspirer de l'eau, ressource précieuse et importante pour le Valais. «Nous voulons sensibiliser la population à ce thème, faire prendre conscience de la valeur de l'eau et du rôle essentiel qu'elle joue sur notre territoire. A travers ces œuvres de rue, les villages pourront redynamiser leur image et offrir une nouvelle attraction touristique», commente Magalie Bassan, cheffe de projet à la FDDM et au Service de la mobilité. Murs, maisons, ponts... Les surfaces disponibles ne manquent pas. Elles sont en cours de sélection par les communes intéressées. Un comité thématique et un jury artistique assurent la cohérence de l'ensemble. Les premières peintures vont apparaître dans les villes et villages du canton en 2020. L'entier de ce parcours dédié à l'eau devrait être réalisé d'ici à la fin 2021.



Magalie Bassan avec les initiateurs d'Art Valais, l'artiste Issam Rezgui et Grégory Pages.



Maria Garrido Otoyá, de l'Office de l'asile.

RTS - La Première

Émission La ligne de cœur - «Les traditions vivantes de Suisse»
20.09.2019

Organisation



Art Valais Wallis AVW

L'association

AVW est une association à but non lucratif fondée pour développer le projet Art Valais. Elle promeut le développement de l'art urbain et sa capacité à nourrir positivement des réflexions sociétales, ainsi qu'à valoriser l'espace public et le patrimoine. Une équipe professionnelle est dédiée à la mise en œuvre du projet, tant sur les aspects administratifs qu'artistiques et logistiques.

Le groupe de suivi

Le groupe de suivi, composé des responsables de la culture cantonaux supervise le projet. Il s'assure de sa qualité thématique et de son intégration dans le territoire cantonal.

Le jury

Organe externe à l'association constitué de trois experts locaux et internationaux, le jury est garant de la qualité artistique du projet Art Valais. Il valide la pertinence des projets et sélectionne les artistes pour leur réalisation.

Comité de l'association

Issam Rezgui

Président

Samy Abou El Ainin

Vice-président

Valon Zhubi

Trésorier

Mandana Pages

Secrétaire générale

Gregory Pages

Membre du comité

Équipe opérationnelle

Issam Rezgui

Directeur, curateur et artiste

Gregory Pages

Responsable de projet et curateur

Magalie Bassan

Responsable environnement

Aleiko Studio

Contributeur photographie et vidéo

Hassan Zein

Contributeur développement d'entreprise

Samy Abou El Ainin

Contributeur management & RH Groupe de suivi

Groupe de suivi

Aline Héritier

Collaboratrice scientifique et responsable médiation culturelle pour le Canton du Valais

Magalie Bassan

Ingénieure en environnement et cheffe de projet

Jean-Pierre Pralong

Directeur de Culture Valais

Carlo Schmidt

Artiste, vice-président, délégué culturel de Loèche

Mads Olesen

Directeur du Manoir de la Ville de Martigny et délégué aux affaires culturelles

Jury Parcours Eau

Yasha Young

Curatrice et galeriste germano-américaine, Yasha Young dirige de 1998 à 2013 la Galerie Strychnin (New York, Londres et Berlin). Elle fonde ensuite, le projet et le Musée d'Art Contemporain Urbain «Urban Nation» de Berlin pour lequel elle y travaille en tant que commissaire et directrice jusqu'en 2019.

Fondatrice des projets M et One Wall, membre de la fondation Keep A Breast, du comité de sélection d'Artfair (Cologne 2010-2012) et du jury du prix Warsteiner Bloom, Yasha Young fut nommée en 2016 «Fellow» du Centre fédéral de compétence pour les industries culturelles et créatives.

Isaline Pfefferlé

Historienne de l'art indépendante, Isaline Pfefferlé est titulaire d'un Bachelor en Histoire de l'art et Histoire des religions de l'Université de Genève et d'un Master en gestion culturelle de l'Université libre de Bruxelles.

Elle a travaillé au Musée d'art du Valais, au Service de la Culture de la Commune de Savièse ainsi que pour la Fondation Albert Chavaz. Elle fait partie du comité de l'AMAV (Amis du Musée d'Art du Valais). Parallèlement à ses activités indépendantes, elle travaille à l'EDHEA en tant qu'assistante Bachelor et Master à la filière HEA.

Carlo Schmidt

Artiste indépendant depuis 1977, Carlo Schmidt est à l'origine de nombreux projets, œuvres et événements. Pour lui, l'art n'a pas qu'une fonction esthétique, mais aussi sociale. Il a séjourné dans de nombreux pays : 1981 Etats-Unis - 1989 création de tables morphologiques en Irlande, Islande, Egypte - 1990 Russie, Allemagne de l'Est et Chine - 1997 Bosnie-Herzégovine (Aktionskunst).

Membre actif des collectifs d'artistes Acht-8, Visarte, 1½ et Türmlihüs Winterthour, mais aussi responsable culturel de la ville de Loèche, vice-président de Culture Valais, il fait aussi partie de nombreuses institutions, dont la commission culturelle cantonale et d'ArtPro Valais.



Yasha Young, membre du Jury

Finances

VI

Comptes 2019

Produits	Subventions affectées de l'État du Valais	45'000
	Contribution de la Loterie Romande	75'000
	Contributions et donations non monétaires	63'909
	Revenus de prestations	37'000
<hr/>		
	Total produits d'exploitation	220'909
Charges	Charges de projets ou de prestations	86'657
	Charges de collectes de fonds et de publicité	339
	Charges administratives	23'260
	<hr/>	
	Total charges d'exploitation	110'256
Résultats	Résultat opérationnel (EBIT)	110'653
	Résultat financier	110'653
	Résultat hors exploitation	-777
	Résultat avant variation des fonds affectés	109'877
	Attribution aux fonds affectés	120'000
	Utilisation des fonds affectés	99'376
	<hr/>	
	Résultat net de l'exercice	89'253

Budget 2019

Produits	Subventions affectées de l'État du Valais	95'000
	Contribution de la Loterie Romande	215'000
	Contributions et donations non monétaires	80'900
	Revenus de prestations	150'000
Total produits d'exploitation		CHF 540'980
Charges	Charges de projets et prestations	344'180
	Charges de collectes de fonds et de publicité	30'000
	Charges administratives	166'800
	Total charges d'exploitation	540'980
Résultat du budget		89'253

Bilan 2019

		01/10/2019-31/12/2019
Actif	Actif circulant	112'825
	Total des actifs	112'825
Passif	Fonds étrangers à court terme	2'949
	Fonds affectés	20'624
	Fonds propres	89'253
	Total des passifs	112'825

Rapport de l'organe de révision statutaire sur les comptes annuels de ART VALAIS WALLIS (AVW)

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de ART VALAIS WALLIS (AVW), Sion comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

MAZARS SA



Michael Ackermann
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Aude Vatrey
Expert-réviseur agréée

Sion, le 17 février 2020

Annexes: - Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe)

Contact

ART VALAIS WALLIS (AVW)

Rue de la Porte-Neuve 33

1950 Sion, Suisse

IDE : CHE-446.593.446

www.artvalais.com

info@artvalais.com

Suivez-nous sur les réseaux



@artvalais

IMPRESSUM

Direction & graphisme: Issam Rezgui

Rédaction et relecture: Phil Mundwiller, Magalie Bassan, Daisy Constantin

Photographies: Aleiko Studio, Vincent Edmond Louis, Issam Rezgui



Vétroz, Tom Bob



∞ultur Wallis
Culture Valais



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

mazars





ART VALAIS

ART WALLIS

WWW.ARTVALAIS.COM



@ARTVALAIS

#artvalais #artwallis
#avwopenairmuseum
#avwoam